



NOS CONSEILS AVANT & APRES TRAITEMENT

Vous venez de prendre rendez-vous en vue d'effectuer une prestation de Maquillage Permanent chez Bellezza. Afin que notre rencontre se déroule dans les meilleures conditions, nous vous suggérons un certain nombre de soins. **Favorisants votre confort et le bon déroulement de la prestation**, ils ne sont cependant en aucun cas **obligatoires**.

AVANT LA PIGMENTATION

Voici la liste des contre-indications qui peuvent altérer ou empêcher le bon déroulement du traitement, la bonne prise du pigment sous la peau ou de sa cicatrisation :

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance ci-dessous des indications préalables à votre séance de Dermopigmentation:

- ~ Ne pas prendre d'aspirine durant les 5 jours qui précèdent l'acte.
- ~ Ne pas être enceinte ni en période d'allaitement.
- ~ Déconseillé aux personnes ayant tendance à développer des chéloïdes
- ~ Ne pas être sous traitement médicamenteux lourd. Si cela est le cas, la Dermopigmentation ne pourra être effectuée que 1 mois après l'arrêt du traitement.
- ~ La zone à pigmenter doit être saine et sans lésion (pas de rougeurs ni de croûtes)
- ~ Ne pas effectuer de séances d'UV ou d'exposition solaire 1 mois avant et 1 mois après la prestation.
- ~ Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à demander l'avis de votre médecin ou chirurgien traitant.

 Bénodet  06.62.88.74.30

 contact@bellezza-institut.fr

 www.bellezza-institut.fr

  Bellezza Maquillage Permanent

APRES LA PIGMENTATION

Une hygiène rigoureuse est importante après le traitement afin d'éviter toute infection de la zone traitée.

Une cicatrisation complète de la peau peut prendre jusqu'à 15 jours.

Durant cette période :

- ~ Laver et aseptiser vos mains avant de toucher la zone pigmentée
- ~ Nettoyer la zone tatouée en tapotant doucement à l'aide d'une compresse imbibée de sérum physiologique, vous pouvez aseptiser en cas de besoin
- ~ Si des squames se détachent en pelant, il ne faudra pas les gratter, vous pourrez appliquer de la crème (homéoplasmine 1 à 2 fois par jour) en fine couche, elles se détacheront seules au bout de 4 à 5 jours.
- ~ Eviter toute source de chaleur, d'humidité et d'irritation : soleil, UV, piscine, hammam, sauna, le gommage, peeling, ainsi qu'aucun cosmétique, teinture, décoloration.
- ~ Ne pas appliquer de crème à base d'acide de fruit type AHA, à la vitamine A acide, rehaussement de cils ou teinture durant les 15 jours suivant la pigmentation.
- ~ Après la cicatrisation totale de votre pigmentation (1 mois après intervention) appliquez toujours un stick solaire indice 50+.

Il peut y avoir des désagréments passagers, ceux-ci peuvent disparaître sous 48 heures après la pigmentation. Si ces effets persistent au-delà de 10 jours, demandez conseil à votre praticienne.

- ~ Rougeurs
- ~ Sensibilité de la peau
- ~ Démangeaisons sur et autour de la zone tatouée
- ~ Hématomes
- ~ Œdèmes

SOURCILS :

Appliquer une crème cicatrisante en couche fine (1 à 2 fois / jour) si nécessaire les premiers jours

YEUX :

Appliquer des compresses de sérum physiologique pour soulager le gonflement. Appliquer la crème VITAMINE A DULCI*

(3 fois /jour) pendant 7 jours.

Pour éviter **les gonflements** quelle que soit la zone concernée :

Nous vous conseillons de prendre durant les 3 jours qui **précèdent** l'intervention, ainsi que le **jour même** de la pigmentation : EXTRANASE* à raison de 3 comprimés matin/midi/soir OU PROTEOCHOC* à raison de 3 comprimés / jour.

* (ou équivalent) Disponible en pharmacie, ils sont toutefois donnés à titre indicatif : vérifiez auprès de votre médecin traitant qu'il n'existe aucune contre-indication avec votre état de santé. Dans tous les cas, Bellezza décline toute responsabilité si une réaction survient à l'issue de l'un des traitements recommandés dans ce présent feuillet.

 Bénodet  06.62.88.74.30

 contact@bellezza-institut.fr

 www.bellezza-institut.fr

  Bellezza Maquillage Permanent